ACADÉMIE
DE TOULOUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

Dossier de presse

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Haute-Garonne

2026-2027





Dossier de rentrée 2026

Les chiffres de la rentrée 2026 en Haute-Garonne 5

Les chiffres de la Haute-Garonne en 2025-2026 6

Les résultats aux examens en Haute-Garonne 8

La stratégie de pilotage en Haute-Garonne 10

Le premier degré en Haute-Garonne 12

L'observatoire départemental des dynamiques rurales et territoriales 14

L'égalité des chances en Haute-Garonne 16

L'école pour tous en Haute-Garonne 18

L'orientation en Haute-Garonne 20

L'éducation à la santé et à la citoyenneté en Haute-Garonne 22

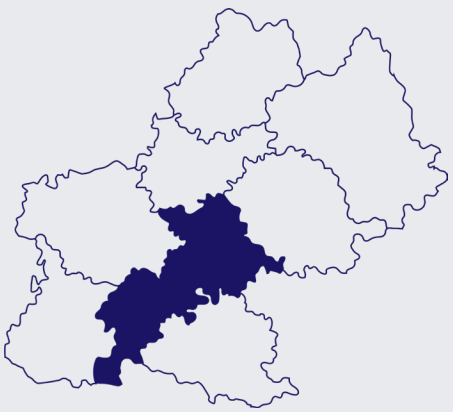
La santé mentale des élèves de Haute-Garonne 24

L'Éducation Artistique et Culturelle en Haute-Garonne 26

L'Éducation au Développement Durable en Haute-Garonne 28

Le Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sports 30

Le plan de prévention et de suivi des violences en milieu scolaire 32





Les chiffres de la rentrée 2026 en Haute-Garonne

LES ÉLÈVES

220 549

élèves*, soit :

- 2 498 élèves par rapport à 2025

PREMIER DEGRÉ

114 375

élèves*, soit

- 2 635

élèves du 1er degré

SECOND DEGRÉ

106 174

élèves*, soit

+ 137

élèves du 2nd degré

** dans les écoles et établissements publics*

LES MOYENS

La Haute-Garonne a un meilleur taux d'encadrement (P/E : nombre de postes pour 100 élèves) : **5,71 en 2026**, contre 5,60 en 2025. Le département bénéficie de :

+ 1 ETP à la rentrée 2026

PREMIER DEGRÉ

- 17

moyens d'enseignement
en ETP

SECOND DEGRÉ

+ 18

moyens d'enseignement
en ETP

Les chiffres de la Haute-Garonne en 2025-2026

Grands repères

Données au constat de rentrée scolaire 2025

254 576 élèves dans les premier et second degré
(public et privé sous contrat)

LE PREMIER DEGRÉ

128 972 élèves inscrits
dans l'ensemble des **844 écoles** publiques et privées sous contrat à la rentrée 2025

29 694 élèves
en maternelle publique

87 316 élèves
en élémentaire publique

11 962 élèves
en écoles privées sous contrat

275 écoles
maternelles publiques

519 écoles
élémentaires et primaires publiques

50 écoles
privées sous contrat

dont l'éducation prioritaire

8 381 élèves
scolarisés en zone d'éducation prioritaire

20 écoles REP
70 classes de Grande section, CP et CE1

40 écoles REP+
130 classes de Grande section, CP et CE1

dont les écoles rurales publiques

31 434 élèves
scolarisés en zone rurale

63 réseaux pédagogiques intercommunaux (RPI) concentrés ou déconcentrés

143 écoles en RPI
dont 56 à 1 classe

40 écoles en rural très peu danse
dont 26 classes uniques

LE SECOND DEGRÉ

125 604 élèves inscrits
dans l'ensemble des **196 établissements** publics et privés sous contrat

123 collèges
68 958 collégiens

22 lycées professionnels
11 932 lycéens (voie pro)

50 LGT et LPO
35 851 lycéens (voie GT)

1 EREA
124 élèves

dont post-bac : **8 739** étudiants

59 356 élèves
en collège public

9 602 élèves
en collège privé*

30 637 élèves
en voie GT (public)

5 214 élèves
en voie GT (privé*)

9 430 élèves
en voie pro (public)

2 502 élèves
en voie pro (privé*)

102
collèges publics

21
collèges privés*

32
LGT et LPO publics

18
LGT et LPO privés*

11
lycées pro publics

11
lycées pro privés*

**établissements privés sous-contrat*

dont l'éducation prioritaire

3 559 élèves

4 collèges REP et **3 collèges REP+**



École inclusive

1er et 2nd degrés, secteurs public et privé sous contrat

2 962 élèves scolarisés en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

228 dispositifs ULIS

LES PERSONNELS

7 570
enseignants dans le premier degré

10 489
enseignants dans le second degré

416
personnels de direction et d'inspection

488
personnels d'éducation et d'orientation

6 175
assistants d'éducation, auxiliaires de vie scolaires et personnels de surveillance

1 836
personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé

Les résultats aux examens en Haute-Garonne

Session 2026, tous candidats, tous ministères

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Académie	**84,0 %**
Haute-Garonne	**83,7 %**



Pourcentage admis par série en Haute-Garonne

Série générale	**85,8 %**
Série professionnelle	**65,4 %**



BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Académie	**97,4 %**
Haute-Garonne	**97,4 %**



BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Académie	**93,6 %**
Haute-Garonne	**92,9 %**



Pourcentage admis par série en Haute-Garonne

STD2A	**100 %**
STI2D	**94,1 %**
STL	**91,2 %**
ST2S	**94,8 %**
STMG	**91,2 %**
S2TMD	**100 %**
STHR	**97,7 %**

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Académie	**86,8 %**
Haute-Garonne	**85,5 %**

Pourcentage admis par secteur en Haute-Garonne

Production	**86,3 %**
Services	**84,8 %**

La stratégie de pilotage en Haute-Garonne

UN DOUBLE DÉFI

- Soutenir la bonne performance globale dans un contexte démographique et social tendu
- Lutter contre les déterminismes genrés, sociaux, territoriaux

LA STRATÉGIE DE PILOTAGE

🎓 **Politiques pédagogiques et éducatives**

- Pôle « Égalité des chances »
- Pôle « Santé, engagement et bien-être ensemble »
- Pôle « EPS et pratiques sportives »

🌍 **Politiques éducatives et maillage territorial**

- Observatoire de la santé mentale
- Observatoire de la mixité sociale et scolaire
- Observatoire des dynamiques rurales et territoriales
- Observatoire des relations École-familles

🤝 **Alliances institutionnelles et partenariats**

- Bilatérales régulières avec les collectivités territoriales (Région, Département, Mairies)
- Plan de prévention des violences en milieu scolaire
- Plan « santé 31 », en lien avec l'ARS et les collectivités





LES 10 CHANTIERS TRIENNAUX

🔄 Améliorer l'efficacité du **remplacement**
🎒 Améliorer les apprentissages en **maternelle**
🤖 Encadrer l'usage de l'**IA**
🌍 Adapter les **politiques territoriales**
🩺 Promouvoir la **santé** et le **bien-être**
🛡️ Assurer la **sécurité** et la protection des élèves et personnels
☝️ Développer l'**engagement** des jeunes
🎓 Mettre en œuvre le **Plan Avenir**
🔗 Déployer les **PAS**
🤲 Accompagner les élèves victimes de **grande pauvreté**

LES MÉTHODES D'ACTION

🔁 Partage de bonnes pratiques
💡 Innovation pédagogique
⭐ Valorisation des réussites
⚖️ Équité des moyens
🔗 Travail en réseau
🎯 Formations ciblées
👂 Proximité avec le terrain

LES OUTILS DE SUIVI

📊 **Cellules de suivi** :
- Remplacement
- Affectation
- Situations complexes
- Grande pauvreté

💬 **Dialogue de contractualisation** :
- En circonscription
- En établissement

Le premier degré en Haute-Garonne

La rentrée scolaire 2026

Données au constat de rentrée scolaire 2025

ÉCOLES

844 écoles
publiques et privées sous contrat

275 écoles
maternelles publiques

519 écoles
élémentaires publiques

50 écoles
privées sous contrat

29 écoles
privées hors contrat

ÉLÈVES

128 972 élèves
en écoles publiques et privées sous contrat

29 694 élèves
en école maternelle publique

87 316 élèves
en école élémentaire publique

11 962 élèves
en école privée sous contrat

8 381 élèves
scolarisés en zone d'éducation prioritaire

31 434 élèves
scolarisés en zone rurale

Éducation prioritaire

- 100% des élèves de Grande section, CP et CE1 en Éducation prioritaire sont scolarisés dans des **classes dédoublées** :
- Un **enseignant coordonnateur** par réseau d'Éducation prioritaire
- Séminaires annuels des directeurs de l'Éducation prioritaire
- Journées de **formation spécifiques** pour les enseignants exerçant en REP+
- Accompagnement des équipes en faveur de la **continuité GS-CP-CE1**
- Mise en œuvre des pondérations pour chaque enseignant exerçant en REP+ de **se concerter et se former**
- Dispositifs spécifiques financés par la Réussite éducative : Écoliers citoyens dans la ville et Chorale aux Mazades
- Mise à l'étude de projets d'accueil des Toute petite section (TPS)

86 classes
en Grande section

164 classes
en CP / CE1

Scolarisation des élèves en situation de handicap

En Haute-Garonne, on compte :

- **Plus de 8 000** élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire dans le 1er degré
- **113** dispositifs ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) en école
- **47** PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés) dont **38** PAS (pôles d'appui à la scolarisation), pour accompagner au mieux les élèves en situation de handicap, toutes les écoles font partie d'un PIAL.



CLASSES ET ENSEIGNANTS

4 999 classes
en écoles maternelles et élémentaires

7 570 enseignants
en écoles maternelles et élémentaires

🎒 AMÉLIORER LES APPRENTISSAGES EN MATERNELLE

- **Former** l'ensemble des enseignants de maternelle sur le développement moteur des jeunes enfants en lien avec les activités physiques et plus largement les apprentissages.
- **Renforcer** la continuité C1 – C2 par des parcours de formation intégrant cette liaison, centrés notamment sur l'acquisition du vocabulaire.
- **Renforcer** l'expertise des enseignants auprès des moins de 4 ans (PE classes de TPS-PS) grâce à des formations dédiées au développement langagier et à l'adaptation des pratiques pédagogiques.
- **Accroître** l'ouverture de classes TPS dans les quartiers des territoires prioritaires afin de renforcer la scolarisation précoce.
- **Étendre** la formation inter catégorielle PE–ATSEM à l'ensemble du département pour renforcer la cohérence éducative.



SYNTHÈSE DES MESURES DE CARTE SCOLAIRE

- Fermetures de postes : **- 217,04**
- Ouvertures de postes : **+ 200,57**
- Solde : **- 16,47**
- Rappel de la dotation ministérielle : **- 17**
- Solde final : **- 0,53**

L'observatoire départemental des dynamiques rurales et territoriales

Mis en place à partir de 2023 dans le cadre du plan France ruralités, les observatoires des dynamiques rurales (ODR), co-présidés par le préfet et le DASEN ont été déployés dans les départements comportant des territoires ruraux, afin de mieux appréhender les évolutions démographiques et leurs effets sur l'organisation territoriale de l'offre scolaire.

Cela a été le cas en Haute-Garonne, par la réunion de l'Observatoire des dynamiques rurales à Saint-Gaudens au mois de mars, avec la participation de l'INSEE. Trois « caravanes » se sont également rendues sur le terrain pour aller à la rencontre des élus sur des territoires ciblés : Volvestre, Comminges et Lauragais.

Dans un contexte marqué par une déprise démographique durable touchant la totalité du territoire national, et au vu des attentes accrues des élus et acteurs locaux en matière d'anticipation et de dialogue, **cette démarche sera élargie cette année à tous les territoires, ruraux comme urbains**, afin de disposer d'un cadre commun d'analyse et de prospective (BO n° 3 du 15 janvier 2026). En effet, entre 2019 et 2029, les écoles maternelles et élémentaires de France auront perdu un million d'élèves sur 6,7 millions. Il est indispensable, dans le cadre d'un dialogue renforcé avec les collectivités territoriales, de préparer notre système éducatif à cette transition. Cette année scolaire ouvre donc pour la Haute-Garonne l'installation de l'Observatoire des dynamiques rurales et territoriales (ODRT) en lieu et place des ODR.

Les enjeux

L'ODRT s'appuiera sur une approche prospective afin de :
- partager un diagnostic commun avec les élus et les acteurs éducatifs locaux,
- anticiper les évolutions démographiques et en mesurer les effets,
- nourrir une réflexion partenariale sur l'organisation territoriale, l'aménagement de l'offre scolaire et éducative, l'adaptation des services associés (internats, transports…)

Les travaux de l'ODRT porteront notamment sur le maillage éducatif, l'accès aux services scolaires et périscolaires mais aussi sur les dimensions sociales, sanitaires, culturelles, sportives et de mobilité, les enjeux de mixité, l'orientation, la carte des formations, l'accès à l'enseignement supérieur et l'insertion.

Perspectives, échéances et calendrier

Selon les principes d'une gouvernance souple, l'ODRT de la Haute-Garonne sera décliné, comme l'ODR l'an passé, à des échelles infra-départementales (« caravanes territoriales »), identifiant les intercommunalités, bassins et réseaux pédagogiques méritant des alliances stratégiques locales pertinentes. Un ODRT plénier fera le bilan des diagnostics territoriaux au printemps.

Le calendrier annuel des caravanes territoriales sera préparé en concertation avec la préfecture au début d'année scolaire pour être communiqué aux élus, aux IEN et aux chefs d'établissement fin septembre.



L'égalité des chances en Haute-Garonne

Éducation prioritaire, mixité sociale, Cités éducatives

Données au constat de rentrée scolaire 2025

La DSDEN de la Haute-Garonne a créé un **pôle « Égalité des chances »** pour coordonner les actions en faveur de la réussite des élèves les plus fragiles. Il s'agit de pouvoir traiter au sein d'une seule et même instance départementale des problématiques pédagogiques et éducatives identiques, quoique concernant des établissements relevant de territoires et de typologies différents : REP et REP+, Cités éducatives, « collèges en progrès », collèges « mixité », TER.
La finalité est d'**agir au cœur de la classe** pour renforcer la continuité des parcours éducatifs et accompagner les équipes de terrain.
Trois enjeux prioritaires : l'**engagement scolaire**, la **maîtrise de la langue** et l'**ambition des élèves dans la construction de leur projet d'avenir**.

ÉDUCATION PRIORITAIRE

La **politique d'éducation prioritaire** a pour objectif de corriger l'effet des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.
Elles s'appuient étroitement sur les alliances éducatives.

Chiffres clés

7 réseaux d'éducation prioritaire

11 940 élèves

4 REP
20 écoles et 4 collèges

3 REP+
40 écoles et 3 collèges

2 729
écoliers en REP

1 935
collégiens en REP

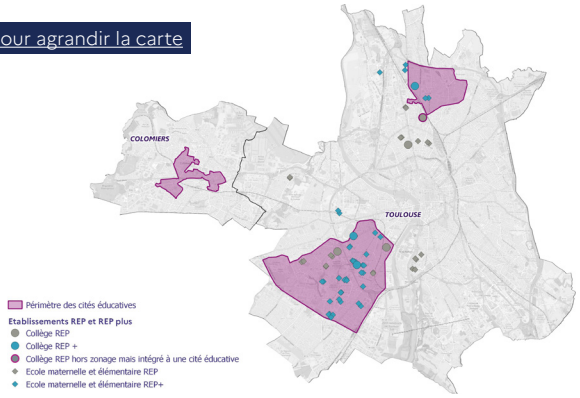
5 652
écoliers en REP+

1 624
collégiens en REP+

Dispositifs spécifiques

- Internats d'excellence
- Opération Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE)
- Forum des métiers Éducation prioritaire : trouver son stage de 3e
- Vacances Apprenantes
- Opération petits déjeuners : pour favoriser l'égalité des chances
- Stages de renforcement des savoirs fondamentaux
- Dispositif 1+1 (stages de 3e) : partenariat avec Airbus, Thales, le CNES

Cliquez ici pour agrandir la carte



MIXITÉ SOCIALE

Le « plan mixité 31 »

Depuis la rentrée 2017, 1 600 collégiens des quartiers prioritaires de la ville (QPV) La Reynerie et Bellefontaine ont bénéficié du programme mixité sociale.

Les élèves ont été scolarisés dans **9 collèges de l'agglomération toulousaine**, avec l'appui de mesures spécifiques de transports, d'accompagnement et de renforcement scolaires, mises en place en concertation avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Ambitions recherchées :

- Amélioration des résultats à l'écrit du Diplôme National du Brevet (DNB)
- Diversification des orientations vers le lycée
- Renforcement des compétences psychosociales au profit du vivre ensemble
- Ouverture culturelle

Collèges Bellevue, Pierre de Fermat, Les Chalets, Léonard de Vinci, Michelet, Émile Zola, Pierre Labitrie, Sabine Weiss et Jeanne et Jean Phillipe



CITÉS ÉDUCATIVES

Objectif du dispositif : intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

La majorité des établissements scolaires de la Haute-Garonne identifiés éducation prioritaire et situés dans les QPV sont présents sur le territoire d'une cité éducative.

Les cités éducatives sur le territoire :

Grand Mirail

+ grande
Cité éducative de France

44 écoles
4 collèges
5 lycées

13 233 élèves

Toulouse Nord

16 écoles
dont 5 écoles REP+

1 collège REP
1 collège REP+
2 lycées professionnels

6 179 élèves

Colomiers

3 écoles maternelles
3 écoles élémentaires
2 collèges

2 230 élèves

L'école pour tous en Haute-Garonne

Des dispositifs renforcés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

L'ÉCOLE INCLUSIVE

La politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'effet des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales. Elles s'appuient étroitement sur les alliances éducatives.

Près de **14 000 élèves** scolarisés dans le département bénéficient d'une notification pour un accompagnement humain.

En 2016, 3 600 élèves bénéficiait d'une notification pour un accompagnement.

L'Éducation nationale en Haute-Garonne emploie plus de **4 800 accompagnants d'élèves en situation de handicap** (AESH).

Ces accompagnants étaient 1 500 en 2016.

15 011 élèves
en situation de handicap scolarisés en milieu oridinaire

Près de **1 500 élèves** scolarisés avec l'appui d'une unité d'enseignement d'un établissement médico-social

65 unités d'enseignement externalisées dans les établissements scolaires

Les ULIS

Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

Plus de 3 000 élèves
en situation de handicap scolarisés avec un support ULIS

- **116** dispositifs en école
- **102** dispositifs en collège
- **18** dispositifs en lycée

Les dispositifs

47 PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés) inter degrés

38 PAS (pôles d'appui à la scolarité) au sein du réseau des PIAL

2 DAR (dispositif d'autorégulation) 1er degré
1 DAR 2nd degré dédié aux élèves TSA (troubles du spectre de l'autisme)

5 UE (unités d'enseignement) pour les élèves avec autisme

Les moyens de l'École inclusive

6 conseillers pédagogiques enseignants, spécialisés en appui des équipes d'encadrement des 1er et 2nd degrés

49 secteurs d'enseignants référents de scolarité pour le suivi des parcours des élèves en situation de handicap

2 enseignants référents de scolarité remplaçants



Une expertise départementale d'appui aux équipes

- Des cycles de conférences en partenariat avec l'INSPÉ
- Un plan de formation ambitieux pour les équipes pédagogiques vers l'accessibilité pour tous
- L'accompagnement des bassins de formation comme un levier au service de la continuité du parcours de l'élève
 - › une structuration de plan de formation et de l'accompagnement RH des AESH
 - › le développement des outils de gestion favorisant le parcours des élèves en situation de handicap
- Le renforcement des partenariats afin de développer et favoriser les réseaux territoriaux et enrichir les réponses aux besoins des élèves

🔗 DÉPLOYER LES PÔLES D'APPUI À LA SCOLARITÉ (PAS)

38 pôles d'appui à la scolarité (PAS) sont déployés en Haute-Garonne à la rentrée 2026, pour une école plus accessible.

Ce dispositif fonctionne comme un guichet unique de proximité. Il peut être saisi par les familles ou les équipes pédagogiques lorsqu'un élève présente des difficultés d'apprentissage qui interrogent.

Le PAS est constitué d'un pédagogue coordonnateur et d'un éducateur spécialisé, issu du secteur médico-social. Doté de compétences pluridisciplinaires, le PAS apporte une réponse rapide de premier niveau.

L'orientation en Haute-Garonne

Construire son parcours

Données au constat de rentrée scolaire 2025

LES EFFECTIFS

123 collèges
68 958 collégiens

22 lycées professionnels
11 932 lycéens (voie pro)

50 LGT et LPO
35 851 lycéens (voie GT)

1 EREA
124 élèves

dont post-bac : **8 739** étudiants

Collège

59 356 élèves
en collège public

9 602 élèves
en collège privé*

Lycée

30 637 élèves
en voie GT (public)

5 214 élèves
en voie GT (privé*)

9 430 élèves
en voie pro (public)

2 502 élèves
en voie pro (privé*)

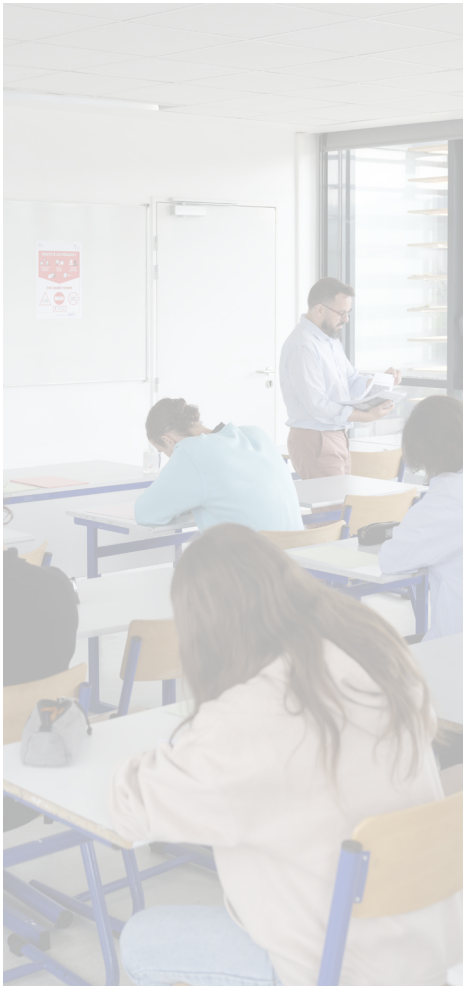
**établissements privés sous-contrat*

METTRE EN ŒUVRE LE PLAN AVENIR

Deuxième étape du déploiement du plan pluriannuel de l'orientation (PPO)

Chaque équipe des établissements de la Haute-Garonne a pu élaborer collectivement son propre PPO afin de mettre en œuvre les 6 priorités au regard du contexte de l'EPLE.

Priorité 1 : Faire de l'orientation un projet partagé
Priorité 2 : Éduquer à l'orientation pour permettre à chaque élève de devenir acteur de son parcours
Priorité 3 : Mieux préparer les élèves aux études supérieures
Priorité 4 : Faciliter la transition entre le lycée et l'enseignement supérieur
Priorité 5 : Mieux prendre en compte les besoins du pays, notamment dans les filières numériques, technologiques et d'ingénierie
Priorité 6 : Conforter la complémentarité des actions de l'État et des Régions en matière d'orientation



LA FORMATION

Novembre 2025 : mise en perspective du plan avenir auprès des chefs d'établissement

Janvier 2026 : déploiement de la plateforme Avenir(s) de l'ONISEP et formation de tous les professeurs principaux de 3ème

Printemps 2026 : formation de formateurs qui pourront répondre aux demandes de formation d'initiative locale (FIL)

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE

La Haute-Garonne se mobilise pour soutenir la **persévérance scolaire** en travaillant la lisibilité et l'articulation des leviers et relais de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire.

La **cellule de veille départementale** a pour mission d'expertiser les situations complexes que les chefs d'établissement souhaitent faire remonter au niveau départemental et d'accompagner les équipes.

Des exemples de **partenariats** :

- Avec la clinique Marigny pour les élèves sujets au refus scolaire anxieux
- Avec la PJJ pour l'unité éducative d'activités de jour (UEAJ)
- Avec la Mairie pour la prise en charge d'élèves temporairement exclus (ACTE) et pour le repérage précoce des difficultés (PARENTHESE)

Des exemples de **dispositifs** :

- Les ateliers relais de Muret, Colomiers, Nord de Toulouse
- Le micro-collège au collège George Sand
- Des pôles de remédiation de la MLDS dont 2 spécifiques : le lycée nouvelle chance et l'accueil des EANA
- Le réseau FOQUALE (Formation - Qualification - Emploi) pour chacun des bassins

LES CLASSES PASSERELLES

- Ouverture à la rentrée 2026 de **5 classes passerelles supplémentaires**
- 200 élèves de 3ème non affectés dans la voie professionnelle seront accompagnés pour renforcer leurs acquis scolaires et travailler leur projet d'orientation
- Tout au long de l'année ces élèves peuvent intégrer une formation professionnelle dans un établissement ou sous statut d'apprenti
- Classes implantées dans les lycées Stéphane Hessel, Bellevue, Gisèle Halimi, Paul Mathou, Victor Hugo, Rolland Garros, Urbain Vitry, Déodat, Jean-Pierre Vernant

L'éducation à la santé et à la citoyenneté en Haute-Garonne

OBJECTIF

Construire un environnement éducatif favorable à la santé, au bien-être, à l'engagement et à la réussite de tous les jeunes.

PROMOUVOIR LA SANTÉ DES JEUNES

L'action engagée repose sur une approche globale de la santé.

- Sur le plan de la **santé psychique**, le département s'appuie sur un observatoire de la santé mentale piloté par le DASEN, sur le développement des compétences psychosociales (CPS) auprès de tous les personnels et sur la poursuite des actions de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire.

- Sur le plan de la **santé physique**, les actions s'inscrivent dans la dynamique de l'École promotrice de santé, en lien avec les partenaires institutionnels (ARS, PMI), tout en favorisant l'activité physique et sportive comme facteur de bien-être et de réussite.



FAIRE ALLIANCE AVEC LES FAMILLES

La réussite et l'épanouissement des élèves nécessitent une relation de confiance entre l'École et les familles. L'objectif est de construire une véritable coéducation, fondée sur la sécurité, la cohérence éducative et le dialogue.
Cette démarche s'appuie notamment sur la mise en œuvre d'une charte « relations école/familles », des actions de formation autour des compétences psychosociales et de la communication non violente, ainsi que sur une volonté d'aller à la rencontre de tous les parents dans des espaces de proximité.
Elle mobilise de nombreux partenaires, parmi lesquels la CAF, les réseaux de soutien à la parentalité et les acteurs territoriaux.

☝ FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

L'engagement constitue un levier essentiel du développement personnel et citoyen. Dans la classe, il s'agit de favoriser l'expression des élèves, la créativité, le débat et la compréhension du sens des apprentissages. Hors de la classe, l'ambition est d'identifier et de valoriser tous les espaces permettant aux jeunes de prendre des initiatives, d'exercer des responsabilités et de participer à la vie collective, en lien avec les acteurs du territoire.

ACCOMPAGNER LES PERSONNELS ET PILOTER L'ACTION

La mise en œuvre de cette politique s'appuie sur un plan de formation départemental structuré autour de formations d'initiative locale (FIL).



La santé mentale des élèves de Haute-Garonne

Territoire pilote pour la santé mentale à l'École

La santé psychique et physique des élèves est une condition de leur épanouissement et de leur réussite. L'observatoire départemental de la santé mentale est un lieu d'analyse et de partage des indicateurs et des bonnes pratiques en matière de pilotage de la question de la santé psychique des élèves, quel que soit leur niveau de scolarisation : école, collège, lycée.

Porté par le DASEN, l'observatoire est piloté par la psychologue-conseillère technique en santé mentale en lien avec les membres du pôle santé-psycho-social de la DSDEN 31.

Deux rendez-vous sont organisés dans l'année à destination des personnels d'encadrement pour faire part des travaux menés dans ce cadre, des actualités en matière de santé mentale et permettre un échange des pratiques les plus probantes.

LE PLAN DÉPARTEMENTAL EN SANTÉ MENTALE

Le plan départemental en matière de santé mentale s'appuie sur trois objectifs :

- **Promouvoir la santé mentale et le bien-être des élèves** en appliquant, au cœur des projets d'école et d'établissement, la démarche EPSA (école promotrice de santé). Il s'agit notamment d'intégrer les gestes et les postures de promotion de la santé physique et psychique des élèves dans les pratiques de pilotage et d'éducation, via le développement des compétences psycho-sociales. Il s'agit aussi de soutenir et d'outiller tous les élèves sur la santé mentale.

- **Repérer et orienter** les élèves en situation de fragilité et de mal-être psychologique. Il s'agit de formaliser au sein de l'EPLE et de la circonscription un protocole qui établit le rôle de chacun en fonction de son domaine d'expertise pour organiser l'action depuis le repérage du mal-être jusqu'à sa prise en charge et son suivi.

- **Prendre en charge** les élèves en situation de grande souffrance psychique et leur apporter un soutien ciblé et individualisé, en partenariat avec les professionnels sociaux et de santé.

Soutien renforcé d'un petit nombre

Interventions individualisées et ciblées pour les élèves présentant des besoins complexes et persistants.

Soutien de certains

Repérage préventif et intervention aux prémices pour les élèves repérés à risque.

Soutien global de tous les élèves de l'établissement

Soutien de tous les élèves de l'établissement par la promotion de la santé et du bien-être ensemble, incluant la prévention, le développement des compétences psycho-sociales en classe et hors de la classe.

TROIS EXPÉRIMENTATIONS PHARES SONT SUIVIES PAR L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL

- « **Agir collectivement au profit du bien-être des élèves** : co-éducation, aménagement des espaces, développement des compétences psycho-sociales » (2024–2027) – Partenariat avec Promotion santé Occitanie

 Territoire cible : collèges de Revel et de Plaisance-du-Touch, quartier Bagatelle de Toulouse, lycée de Revel

- « **Piloter la question de la santé mentale jusque dans les établissements scolaires** : comment favoriser l'intégration de la promotion de la santé mentale dans le pilotage et les pratiques du personnel scolaire ? » (2025–2026) – Modules de formation et échanges d'expériences financés par l'Union européenne, sous la houlette de l'UNESCO et de la DGESCO

 Territoire cible : écoles de la circonscription de Toulouse HG1 – Collège Stendhal – Lycée Déodat de Sérévac

- « **Développer les CPS par les interactions soutenantes à l'école primaire** » (2026-2028)

 Partenariat entre l'académie de Toulouse et deux chercheurs en psychologie du développement de l'université de Lyon 2

 Territoire cible : écoles maternelles et primaires de la circonscription de Lanta



L'Éducation Artistique et Culturelle en Haute-Garonne

Des projets d'EAC dans les écoles, collèges, lycées

LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Il se fonde sur trois piliers :

- des **rencontres** avec des artistes, des œuvres, des professionnels de la culture, des lieux,
- des **pratiques individuelles et collectives** dans différents domaines artistiques,
- des **connaissances** qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Les axes de travail

1. **Développer l'EAC** sur le département et particulièrement sur les territoires ruraux
2. **Entretenir et renforcer** le partenariat
3. **Maintenir une formation continue** en cohérence avec les besoins du département
4. **Assurer le suivi** des dispositifs d'EAC et favoriser la relation enseignant/partenaire



LES DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX DANS LE PREMIER DEGRÉ

Arts visuels (C1) et Arts plastiques (C2 et C3)

- **Ma classe au cinéma** : 920 classes, 20 934 élèves
- **12 projets culturels** financés par la DAAC : 325 élèves

Danse et Arts du cirque

- **Danse à l'école** : 95 classes, 2 376 élèves, 13 communes partenaires
- **Junior Toulouse ballet Occitan** : 10 classes, 250 élèves
- **Rencontre la danse** : 10 classes, 250 élèves
- **Pronomades** (arts du cirque) : 4 classes, 77 élèves, 4 communes partenaires

Éducation musicale

- **Chant choral** (écoles qui chantent, 1-2-3 chantons, chorale aux Mazades, etc.) : 288 classes, 6 296 élèves
- **Pratiques musicales intensifiées** (Classes à Horaires Aménagés Musique, Dispositifs à Horaires Aménagés Musique, orchestres à l'école, violon dans mon école, play music, etc.) : 890 élèves
- **6 projets culturels** financés par la DAAC : 150 élèves

Théâtre

- **Pièces à lire et pièces à entendre** : 150 élèves

Occitan

- **Canta Gafet** : 80 élèves

Culture scientifique

- **La renaturation et la fleur retrouvée** : 50 élèves

Parcours culturels des communes : Blagnac, Colomiers, Cugnaux, Muret, Ramonville, Toulouse, Tournefeuille et Villeneuve-Tolosane

LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- **100% des établissements** mettent en œuvre les projets d'EAC
- **80% des élèves** du second degré sont concernés par au moins un projet structuré autour des 3 piliers de l'EAC (fréquentation, pratiques, acquisition de connaissances)
- **8 800 projets** recensés dans l'ensemble des domaines de l'EAC
- **59 000 élèves** engagés dans des projets de théâtre (premier domaine investi par les équipes)
- **45 000 élèves** engagés dans des projets de cinéma (second domaine le plus proposé aux élèves), dans le cadre du dispositif « Collège au cinéma », porté avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne
- **25 000 élèves** investis dans des projets de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI), 3ème domaine le plus développé dans le département

L'Éducation au Développement Durable en Haute-Garonne

Déployer l'EDD dans les écoles, collèges, lycées

Données au constat de rentrée scolaire 2025

DÉPLOYER L'EDD

Pourquoi ?

Fournir une boussole aux élèves, qui leur permette d'acquérir des savoirs et des compétences, d'orienter leurs parcours individuels, personnels et professionnels, ainsi que de fonder leurs engagements citoyens pour un monde soutenable et respectueux de la personne humaine et de son environnement.

Les 17 objectifs de développement durable :



Comment ?

- Enseignements disciplinaires (programmes)
- Projets pédagogiques interdisciplinaires
- Démarche E3D
- Partenariats
- Forum départemental EDD

Avec les éco-délégués :

- Formation et accompagnement des éco-délégués (rencontre, guide, webinaire, forum, espace de mutualisation)
- Mise en valeur de l'engagement des éco-délégués : concours du prix de l'action éco-déléguée de l'année

Vers la labellisation E3D

Le label E3D (école ou établissement en démarche globale de développement durable) reconnaît l'engagement des écoles, collèges, lycées, EREA, et CFA en matière d'EDD.

481 structures scolaires sont labellisées E3D, dont **138** en Haute-Garonne à la rentrée 2025

Toute structure scolaire ou réseau engagé dans une démarche globale de développement durable peut candidater à la labellisation pour valoriser son implication.

Nouveauté : la labellisation de territoires éducatifs E3D fédérant un réseau cohérent d'écoles, collèges et/ou lycées en démarche globale de développement durable.

4 territoires sont labellisés à la rentrée 2025

Les aires éducatives

Pour sensibiliser les écoliers et collégiens et approfondir leurs connaissances sur la biodiversité locale et l'importance de sa préservation, l'Office français de la biodiversité, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, propose la démarche « aires éducatives » :

Il s'agit de petits territoires gérés de manière participative par des élèves du CE2 à la terminale, en partenariat avec la collectivité en charge du territoire et avec une structure locale de préservation de l'environnement et/ou agissant pour l'EDD, dans le cadre d'une démarche pédagogique.

> Celle-ci est pertinente d'un point de vue des enseignements disciplinaires et interdisciplinaires, au croisement des enjeux de l'éducation au développement durable et de l'éducation à la citoyenneté, dans la dynamique d'une démarche pédagogique active et collaborative. Elle peut pleinement prendre place dans l'inscription territoriale d'une démarche globale de développement durable (E3D).

KitéO, le kit des éco-délégués des lycées d'Occitanie

La Région Occitanie et les académies de Toulouse et de Montpellier ont souhaité s'associer pour élaborer, avec l'appui et l'expertise des missions académiques EDD et des DAVLC, un **kit destiné aux éco-délégués des lycées d'Occitanie** et aux personnels qui les accompagnent et les encadrent, afin de les aider à s'engager dans cette mission.

Ce kit est structuré en trois pochettes proposant ressources et méthodes autour de trois entrées majeures de l'action des éco-délégués : « Informer », « Agir » et « Valoriser ».
Depuis la rentrée 2024, il est à disposition dans chaque lycée au format papier. Il peut également être téléchargé et adapté pour les collégiens.

L'EDD, une éducation structurée

Mise en œuvre dans les établissements :
- Chef d'établissement ou directeur d'école
- Référent EDD
- Écodélégués
- Communauté éducative

Le Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sports

Développer l'engagement des jeunes

LA FEUILLE DE ROUTE DU SDJES

1 **Consolider la continuité éducative au sein des politiques de jeunesse et de sport** :
• Développement d'une offre éducative, périscolaire et extrascolaire de qualité, avec la mise en œuvre des 3 Territoires Éducatifs Ruraux (Comminges, Lauragais Villefranche-de-Lauragais et Rieux-Volvestre et Volvestre)
• Développement de la place du sport à l'école et son articulation en dehors du temps scolaire : dispositifs Savoir Nager, Savoir Rouler à Vélo, Sport-Études, 2 heures de sport au collège, équipements sportifs structurants et de proximité

2 **Favoriser l'accès aux droits et l'autonomie des jeunes** :
• Renforcement de l'information jeunesse et de la mobilité des jeunes (labellisation IJ, Mobilité Européenne et Internationale)
• Développement d'une offre de formation professionnelle adaptée aux besoins des territoires pour les élèves en décrochage - dispositif SESAME pour les élèves qui envisagent des formations dans le domaine du sport et de l'animation

3 **Inciter à l'engagement de la jeunesse et participer à l'accompagnement et au soutien des acteurs de la vie associative** :
• Renforcement et structuration du tissu associatif (subventions FDVA, aides FONJEP pour des associations en lien avec la jeunesse)
• Développement d'une culture de l'engagement chez les jeunes (dispositifs d'engagement : BAFA, Service Civique)
• Un groupe de travail départemental créé (rassemblant Personnel Direction EPLE, CPE, Professeurs, SDJES) afin de réfléchir aux outils et process permettant de développer la culture de l'Engagement
• Un dispositif expérimental d'acculturation à la gestion de crise et aux risques majeurs mis en œuvre avec des volontaires en service civique s'est tenu en juin 2025
• Un comité de pilotage départemental est en cours pour construire le plan d'action qui permettra d'insuffler une politique d'engagement protéiforme également répartie sur le territoire haut-garonnais

4 **Renforcer la place du sport comme vecteur de cohésion sociale, territoriale et de santé** :
• Renforcer la pratique sportive au sein des EPLE : 2 heures de sport supplémentaires au collège, sections sportives scolaires, sport-études

5 **Contribuer à la lutte contre la pauvreté, la précarité des jeunes et le décrochage scolaire** :
• Développer le mentorat
• Faciliter l'accès aux pratiques sportives et aux équipements
• Favoriser l'accès aux vacances pour les jeunes : colos apprenantes
• Promouvoir le Service Civique Combiné auprès des élèves en situation de décrochage (MLDS)

Les service civique

152 organismes ont un agrément départemental

490 missions agréées sur le département

2 940 volontaires en mission sur le territoire (tout agréments confondus), dont **581** en agrément local



Le plan de prévention et de suivi des violences en milieu scolaire

Pour l'année scolaire 2025-2026, **2 837 faits de violence** ont été signalés.

L'analyse de ces faits a permis à la DSDEN 31 d'élaborer le **plan violence départemental**. Issu de la concertation avec les personnels d'encadrement 1er et 2nd degrés, il a vocation à outiller les cadres de terrain face aux violences en milieu scolaire et de clarifier les dispositifs de prévention et d'accompagnement existant dans le département. Ce document de référence départemental fait l'objet d'une actualisation annuelle dans le cadre de groupes de travail interprofessionnels.

La hausse significative des signalements dans le premier degré, notamment pour ce qui est des atteintes aux personnels, fait l'objet d'un regard particulier et d'un suivi étroit des Inspecteurs de l'Éducation nationale.

Dans la même dynamique, visant à donner aux acteurs de terrain les outils et réflexes leur permettant de prévenir et traiter les situations portant atteinte au climat scolaire et/ou à la sécurité des biens et des personnes, la **formation en prévention et gestion de crise** (FPGC) a été déployée auprès de plus de 100 directeurs d'école sur les 2 dernières années.

L'actualisation du plan violence à la rentrée 2026 prend en compte l'expérimentation « Traitement des violences en milieu scolaire » dans le cadre d'un partenariat avec la compagnie de Gendarmerie de Villeneuve-Tolosane.





ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION DES ÉLÈVES ET DES PERSONNELS

Signature de la convention « Traitement des violences en milieu scolaire »

Le signalement de violences en milieu scolaire est une réalité quotidienne. Le traitement judiciaire classique de ces signalements est souvent générateur d'une enquête pénale complexe eu égard à la minorité des auteurs et la multitude de personnes à entendre. Ainsi, pendant que la procédure se traite, parfois sur plusieurs semaines, le contentieux en milieu scolaire se poursuit, exposant par ailleurs les victimes aux risques de réitération.

La convention, signée en partenariat avec le Tribunal Judiciaire de Toulouse et le groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Garonne, a pour objet de **fixer les conditions de mise en œuvre du protocole de traitement alternatif des violences en milieu scolaire** (TVS) et son articulation avec le dispositif pHARe du ministère de l'Éducation nationale. Le but est de renforcer la synergie entre les représentants de l'Éducation nationale et des forces de l'ordre en respectant leurs prérogatives respectives.



Dossier de rentrée

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale
de la Haute-Garonne

2026-2027

www.ac-toulouse.fr/dsden31

@DSDEN31